



EUROPE DIRECT

Le Parlement européen l'essentiel

Les élections européennes 9 juin 2024
> Comment ça marche ?

#UTILISEZ
VOTRE VOIX
ELECTIONS-EUROPEENNES.EU

● POURQUOI VOTER ?

Voter, c'est un droit

- > Voter aux élections européennes est un droit fondamental qui permet à chaque citoyen européen de participer au fonctionnement de l'Union européenne.



Voter, c'est choisir l'Europe que l'on veut

- > Les élections européennes offrent aux citoyens l'occasion de désigner directement les représentants qui agiront en leur nom, pendant 5 ans. **En votant, chaque citoyen pèse sur la ligne politique qu'il souhaite donner à l'Union européenne.**
- > Avec un taux de participation faible (50,12 % en 2019), la France est dans la moyenne européenne. 1 électeur sur 2 n'est pas allé voter en 2019. **Et vous, que ferez-vous en 2024 ?**
- > Les textes votés au niveau européen deviennent des actes législatifs qui ont un impact dans la vie quotidienne des citoyens de tous les États membres. **Quelle que soit notre situation, nous sommes tous concernés.**
- > **Ne sous-estimez pas l'importance de votre voix !**

● QUI PEUT VOTER ?

Conditions à remplir

- > Être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin
- > Être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne résidant en France
- > Jouir de son droit de vote en France (et dans son État d'origine)
- > Être inscrit sur les listes électorales d'une commune avant le 1^{er} mai sur internet ou le 3 mai 2024 par courrier ou en mairie



Primo-votants

- > Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales.
- > Sinon, vous devez demander à votre mairie actuelle de vous inscrire.

Procuration

- > Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez demander à un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.



Plus d'informations :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>



● QUAND ET COMMENT VOTER ?

Suffrage universel direct à un seul tour selon les règles de la proportionnelle.



Du 6 au 9 juin dans tous les États membres. En France, où l'on vote traditionnellement un dimanche, la date est fixée au

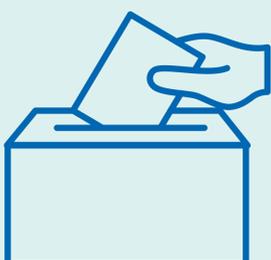
DIMANCHE 9 JUIN



Chaque formation politique conduit une liste nationale avec
81 CANDIDATS



Les sièges seront répartis entre les listes réunissant
PLUS DE 5 % des suffrages exprimés.



Vous ne votez pas pour une personne, mais pour une liste entière.



Tout ajout, rature, changement dans l'ordre des candidats annule votre bulletin.

www.europedirectfrance.eu